Afin d'anticiper et de se préparer au risque de pénurie d'électricité et de gaz annoncée pour cet hiver, la Municipalité a pris une première série de mesures afin de diminuer la consommation énergétique liée à ses activités et sur son territoire. Ces mesures découlent des premières recommandations édictées par les Autorités fédérale et cantonale. Outre sa propre administration, la Municipalité incite la population, mais aussi les entreprises de son territoire, à suivre les recommandations usuelles.

En premier lieu, dans le but de faciliter la coordination interservices et afin de pouvoir rapidement prendre des mesures, la Municipalité a constitué un groupe de réflexion chargé de suivre l'évolution de la situation et d'élaborer un catalogue de mesures en phase avec les recommandations fédérales et cantonales.

Parmi les premières mesures prises au sein de l'administration, la Municipalité a décidé de limiter la température des bureaux à 20 °C. En outre, les collaboratrices et collaborateurs sont invités à limiter l'utilisation des ascenseurs, à éteindre tous les appareils électroniques le soir en partant ou encore à renoncer à l'utilisation d'appareils et de machines individuels (machine à café, imprimante, réfrigérateur, etc.). Les stores et les volets des bâtiments seront systématiquement fermés les soirs et les week-ends.

Les infrastructures publiques sont évidemment concernées par certaines mesures : abaissement de 2 C° de la température de l'eau de la piscine, suppression de l'eau chaude dans les WC des infrastructures communales, réduction de la température des salles de gymnastique ou encore diminution de la période d'installation de la patinoire sont quelques-unes des mesures d'ores et déjà en vigueur.

Concernant l'espace public et plus particulièrement l'éclairage, la Municipalité a entamé l'élaboration d'un concept commun avec les trois autres communes desservies par la société SIE SA. Des mesures concrètes seront prises et communiquées dès que possible. Elle a par ailleurs décidé de réduire l'éclairage du Temple du Motty et de restreindre les décorations de Noël qui illuminent habituellement le territoire.

Enfin, par le biais des panneaux d'information lumineux et de son site internet, la Municipalité encourage vivement les entreprises et la population à réduire leur propre consommation énergétique en appliquant les mesures recommandées par les autorités.

Malgré cette période délicate à affronter, elle est convaincue que l'effort commun à consentir « en vaut la chandelle »…

Renseignements pour la presse uniquement
• M. Christian Maeder, Syndic – 021 695 33 10

Téléchargement

Phoca PDF

Communiqué de presse en format PDF

Phoca PDF